



© ShortShot/Flickr.fr

CONGRÈS DE LA FSU

Dans le SNESUP, voter, faire voter...

→ par Stéphane Tassel, secrétaire général du SNESUP

Les scrutins pour le prochain congrès d'orientation de la fédération vont bientôt se dérouler (du 8 au 29 novembre 2012). Les enjeux pour le service public d'enseignement et de recherche, pour la société sont majeurs, et au cœur de profondes mutations. Mettant en tension les personnels comme rarement, ils croisent nombre de champs dans lesquels les syndicats de la FSU pèsent.

Le foisonnement de réflexions, lucides, solidaires et critiques est en cette période un impératif pour la fédération. Le SNESUP, à la place renforcée par une implication importante de chacun de ses syndiqués dans les votes sur l'activité et l'orientation, doit contribuer aux débats qui auront à vivifier et irriguer la FSU. Prendre en

*sn*esUp

compte les réflexions et revendications propres à l'enseignement supérieur, à la recherche, s'appuyer sur l'expérience acquise dans la lutte contre des attaques (« Autonomie » version Péresse, destruction du tissu universitaire national par les pôles d'excellence, réforme de la FDE, opposition au protocole de résorption de la précarité, concurrence systématique entre personnels, laboratoires et établissements...) préfigurant de futures atteintes au service public. Échanger entre syndicats des divers

secteurs, dégager des positions partagées, c'est le moyen pour la FSU de se renforcer, de s'engager fermement pour peser sur le processus de transformation sociale qu'elle défend.

Dans le SNESUP, la participation à la préparation du Congrès est un facteur important dans la prise en compte de l'enseignement supérieur et de la recherche, alors que la mise en oeuvre de la loi sur le dialogue social, donne à la FSU par ses syndicats, fortement implantés comme le SNESUP et le SNCS, une représentativité incontournable...

Pour la FSU, pour le SNESUP, pour le Service Public... Participer, faire participer aux discussions et au vote pour le prochain congrès FSU de Poitiers.

S'investir dans la préparation, VOTER et FAIRE VOTER les syndiqués

→ par Michelle Lauton,
secrétaire nationale



Le 7^e congrès national de la FSU aura lieu du 11 au 15 février 2013 à Poitiers. Il sera précédé des congrès départementaux (14 au 21 décembre 2012 et 7 janvier au 1er février 2013), auxquels il importe de participer pour mieux faire prendre en compte l'ESR.

Dans la FSU, depuis sa création, sont représentés les syndicats nationaux – avec au début des syndicats de l'Éducation –, les sections départementales et les courants de pensée. Cette composition, les modalités de vote (nécessité d'obtenir une majorité qualifiée à 70 %) ont été choisies pour permettre que soient enrichies les analyses et les propositions d'action de la fédération et qu'aucune des composantes ne puisse imposer seule ses décisions aux autres. D'autres syndicats ont rejoint la FSU, élargissant son champ d'intervention dans les fonctions publiques. Accélérés par la mise en œuvre de la loi sur la rénovation du dialogue social, des regroupements de syndicats sont achevés pour certains d'entre eux (SNUITAM) et débutent pour le SNUCLIAS et le SNUActe (ex UNATOS), qui interviennent tous deux dans la Fonction Publique Territoriale.

La préparation du congrès est l'occasion pour chaque syndiqué de porter appréciation sur l'activité de ces trois dernières années et de débattre de l'orientation, de la plate-forme revendicative (autour de quatre thèmes) et du devenir de la fédération. C'est la mise en application de principes fondateurs de la fédération : démocratie et pluralisme.

Le vote s'engage à un moment crucial, où la situation économique et sociale s'aggrave, où les lois sur la refondation de l'école et la loi sur l'ESR se préparent, et où aucune annonce significative allant dans le sens des revendications des personnels de l'ESR n'a été faite. Préparer le Congrès est un moyen de montrer notre attachement à la fédération et notre implication dans son activité. Agir dans le même temps, c'est

aussi peser sur les décisions gouvernementales.

Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU, mais aussi pour la désignation des délégué(e)s aux congrès fédéraux départementaux et national. Ce vote engage aussi chaque syndicat notre attachement à la fédération et notre implication dans son activité.

Pour cela, les syndiqués sont amenés à s'exprimer, individuellement et à bulletin secret, sur l'activité et l'orientation de la FSU du 8 au 29 novembre 2012. Chaque syndiqué à jour de sa cotisation 2011-2012 (ou 2012-2013 pour les nouveaux) peut participer aux débats préparatoires et se prononcer par un vote individuel sur ces différents textes. Le vote est organisé par les sections locales du SNESUP lors d'une réunion ou par correspondance sous double enveloppe. Les syndiqués isolés peuvent toutefois adresser leur bulletin de vote directement au siège, sous double enveloppe. Les modalités plus détaillées et le bulletin de vote sont disponibles sur snesup.fr/Presse-et-documentation?cid=3852.

La FSU met divers documents⁽¹⁾ à la disposition des syndiqués pour s'informer et prendre position : supplément de POUR d'octobre (gris bleu), avec le rapport d'activité et les textes d'orientation associés aux listes de candidats aux instances nationales ; supplément de POUR (novembre) avec les textes préparatoires relatifs aux 4 thèmes du Congrès et les propositions de modification des statuts de la Fédération.

Dans ce 8 pages, figurent un texte unanime du SNESUP concernant les modalités de vote dans la FSU, les appels à voter des trois courants de pensée du SNESUP concernant d'une part l'activité de la FSU, d'autre part son orientation⁽²⁾. Le SNESUP décide d'ouvrir la discussion à tout adhérent sur son site snesup.fr/Presse-et-documentation?cid=3852. Les quatre thèmes, votés en congrès après

enrichissement des documents préparatoires, sont :

1. Éducation, formation, culture, recherche
 2. Services publics et fonction publique.
 3. En France, en Europe et dans le monde, pour des alternatives économiques, sociales et écologiques pour les droits et les libertés.
 4. Quelle FSU pour quel syndicalisme ?
- Une discussion sur les 4 thèmes aura lieu en commissions du SNESUP et en CA. Les Congrès départementaux, proposeront des amendements aux textes préparatoires à discuter lors du Congrès de Poitiers. C'est pourquoi il est important que les adhérents du SNESUP s'y investissent pour mieux faire prendre en compte l'ESR.

Des propositions de modification des statuts de la FSU sont en débat et seront soumises au vote du Congrès. Certaines concernent la mise en conformité des statuts avec la nouvelle réglementation sur les comptes des organisations syndicales et ont un avis favorable du CDFN ; d'autres présentées par des syndicats ou tendances sont soumises à l'avis des congrès départementaux. Ce « 8 pages » présente l'avis unanime de la CA du SNESUP contre l'amendement modifiant la majorité qualifiée.

Et maintenant, bonne préparation du Congrès fédéral ! ●

(1) Voir aussi <http://www.fsu.fr/-Congres-Poitiers-2013-.html>

(2) Attention ! Les courants de pensée de la FSU ne sont pas tous présents dans le SNESUP.

ATTENTION !

Certaines sections départementales FSU organisent des votes (activité, orientation) pour la préparation de leur Congrès préparatoire au Congrès national, quand elles ont fait le choix de renouveler à cette occasion leur direction départementale (CDFD). Dans ce cas, il ne faut pas confondre le vote à vocation départementale (qui doit parvenir à la SD) et le vote national (qui doit parvenir au SNESUP en transitant ou non par la section du SNESUP.

CONTRIBUTION DU SNESUP AU TRAVAIL DANS LA FSU

Texte adopté à l'unanimité par la CA du 18 octobre

La CA du SNESUP a adopté un texte la mandatant pour refuser de voter un amendement ramenant, dans certains cas, la majorité qualifiée de 70 % à 50 %. Elle fait des propositions de travail.



© Chourmo86/Flickr.fr

Le SNESUP veut apporter sa contribution au travail dans la FSU à l'occasion de la préparation du prochain Congrès.

Depuis celui de Lille, des divisions non surmontées au sein de la FSU ont freiné le travail de fond nécessaire pour avancer ensemble. Citons par exemple les questions des élections professionnelles (vote électronique...), de la précarité et de la formation des enseignants. Des syndicats de la FSU ont déposé une demande de modification statutaire remettant en question - pour certaines décisions seulement- le vote à la majorité qualifiée de 70 %, dont l'objectif historique était d'éviter que les petites organisations de la fédération ne soient pas entendues.

Or, pour le SNESUP, c'est d'abord en trouvant les moyens de discussion entre nous, en écoutant les arguments des autres (notamment des petits syndicats ou des sections départementales) prenant en compte les revendications des personnels, sans se cantonner à son propre secteur et en donnant une place à toutes les composantes de la FSU (syndicats, sections départementales,

courants de pensée) qu'on pourra renforcer la fédération.

La fédération ne peut avoir pour seules propositions que celles qui font a priori consensus entre les syndicats nationaux. Il faut trouver les moyens de dépasser les divergences pour toute la fédération. Le travail autour des thèmes à l'approche d'un Congrès ne peut pallier l'insuffisance de l'engagement dans le travail régulier pour chacun des secteurs. Les secteurs devraient associer plus de camarades d'horizons divers, prévoir suffisamment de réunions où l'on puisse consacrer le temps nécessaire à l'analyse et à l'émergence de propositions. Ainsi, un travail d'aller-retour pourrait avoir lieu avec les syndicats, les sections départementales et les courants de pensée. Le travail effectué dans les instances (CDFN, BDFN) de la FSU devrait aussi être amélioré. Le temps consacré aux interventions générales que peu écoutent est trop important. Des discussions thématiques plus fréquentes pourraient faire avancer l'élaboration de propositions.

La CA mandate les représentants du SNESUP

au Congrès pour ne pas ratifier cet amendement statutaire.

Au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la défense des personnels - et notamment des précaires -, la vie des conseils, la création des CT et CHSCT d'établissement où c'est la FSU qui est présente... exigent une coordination plus importante des syndicats de la FSU au niveau local pour faire émerger les revendications et la mise en place d'actions, mais aussi pour proposer des formations syndicales communes. Au-delà, dans les diverses situations de restructuration, se mettent en place des structures non démocratiques (PRES EPCS, FCS, etc.) ; des enseignants-chercheurs ou chercheurs y sont parfois désignés ou élus : comment faire partager les informations aux personnels administratifs et techniques ; comment faire émerger des revendications communes et décider ensemble d'initiatives d'action ; comment trancher quand des appréciations divergentes existent au sein d'un même établissement ?... Certes, des relations bilatérales existent au niveau national, mais cela ne suffit pas. Si la possibilité statutaire d'une structure commune FSU au niveau local (*cf.* article 11 des statuts de la FSU) existe formellement, son application au niveau des établissements n'a pas été définie par la FSU; Il faut encourager les coordinations FSU locales à se développer, selon des modalités à définir. ●



Parc de Blossac

© Phespirit/Flickr.fr

PROPOSITION DE MODIFICATION PRÉSENTÉE PAR LE SNES ET LE SNPI

Dans l'article 17 (2^e alinéa) :
Après la phrase « toute décision requiert une majorité de 70 % (soixante-dix) » ajouter la phrase « Cependant dans le cas de décision engageant la FSU pour ce qui concerne la signature d'un accord avec un ministère ou le gouvernement, la majorité nécessaire est ramenée à 50 % ».

ACTION SYNDICALE

Ratifier le rapport d'activité

Dans un contexte marqué par une crise, prétexte à une remise en cause systématique des protections sociales solidaires et des services publics, la FSU a pris une part importante dans les mouvements sociaux organisés contre cette politique, pour la justice sociale et la défense des libertés. Elle a pris toute sa place dans le mouvement de 2010 contre la réforme des retraites. Fortement opposée au TSCG, elle a agi pour que le Parlement ne le ratifie pas. Elle défend l'emploi et les services publics, car les services publics ne sont pas une

charge mais une richesse pour les citoyens et le pays.

Particulièrement présente dans l'Éducation, la FSU a demandé l'abandon de la réforme sur la formation des enseignants et a mené la bataille contre la loi LRU et les mesures contre la recherche (regroupement des établissements, initiatives d'« excellence »). Aujourd'hui, la FSU s'implique dans les concertations ouvertes par le nouveau gouvernement et dénonce les dangers de certaines propositions, notamment en matière de transferts de responsabilités aux régions.

Consciente de l'affaiblissement du mouvement social du fait de la division du mouvement syndical, elle œuvre pour le renforcement du syndicalisme de transformation sociale.

Le SNESUP défend ses positions dans la fédération mais il reste néanmoins à améliorer le fonctionnement de la fédération, en y associant toutes ses composantes (SN, SD et courants de pensée).

Parce que le mouvement social a besoin de ce type de syndicalisme, AS appelle à voter pour le rapport d'activité. ●

ÉCOLE ÉMANCIPÉE

POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF

Avis de l'École Émancipée - Pour un Syndicalisme Offensif sur le rapport d'activité

Ce rapport met clairement en valeur les difficultés pour la fédération, implantée principalement dans la fonction publique d'État (FPE), de peser réellement, et face au gouvernement pour ce qui concerne les services publics, et dans l'intersyndicale interprofessionnelle.

Des points de divergence forts au sein de la FSU apparus depuis le congrès de 2010 font l'objet des « fenêtres » insérées pages 6 et 12 du *Cahier spécial n° 1*.

Page 6, il s'agit du protocole sur la résorp-

tion de la précarité dans la fonction publique, signé par toutes les organisations syndicales sauf la FSU et Solidaires. ÉÉ-PSO se reconnaît dans la fenêtre B. Signer ce texte aurait été en contradiction avec les graves insuffisances que la FSU et le SNESUP y décelaient, et aurait donné un satisfecit à un gouvernement qui continuait à détruire l'emploi titulaire.

Page 12, il s'agit des élections professionnelles d'octobre 2011 : ÉÉ-PSO se reconnaît dans la fenêtre A. Nous pensons qu'un

important déficit de fonctionnement fédéral a aggravé les effets du vote électronique, conduisant à la perte par la FSU de sa place de première organisation représentative de la FPE. Il est nécessaire de le reconnaître pour rassembler la fédération et arriver ainsi plus forts aux élections de 2014 (qui concerneront aussi le supérieur).

ÉÉ-PSO appelle donc les syndiqués SNESUP qui choisiront de voter le rapport d'activité à voter pour les fenêtres B page 6 et A page 12. ●

ÉMANCIPATION

Attentisme syndical et « dialogue social » biaisé... POUR NOUS C'EST « NON » !

Le rapport d'activité constitue le bilan partagé des tendances UA et EE qui dirigent la FSU. Quel est le bilan des occasions manquées ? Prenons l'exemple des retraites : au lieu de revendiquer clairement le retrait du projet gouvernemental, en s'appuyant sur les secteurs les plus mobilisés, la FSU s'aligne sur les positions des directions CFDT et CGT. Avec l'échec au bout du compte.

L'analyse vaut tout particulièrement pour la formation des enseignants...

La direction de la FSU porte ainsi sa part de responsabilité dans l'échec de plusieurs

mouvements dont celui des universités en 2009.

Les fruits amers du « dialogue social »

Le rapport vante la recherche des accords de Bercy et reconnaît son impasse : droits syndicaux rognés, affaiblissement de la FSU aux élections, « concertations » sans rapport de forces, visant à faire cautionner les mesures gouvernementales, dans un cadre verrouillé par le ministère dont les orientations sont déjà fixées et contraires à nos revendications... leurre des assises régionales et nationales.

Sortir de ces logiques oblige à mettre en place un autre syndicalisme. Faut-il cautionner sous Hollande l'orientation menée par Sarkozy ? Veut-on continuer à accompagner le massacre du système éducatif ?

Il faut changer d'action et d'orientation. Nous appelons à voter « Non » au rapport d'activité, mais aussi à s'impliquer dans le syndicat et à nous rejoindre.

Contact : ema.au.sup@gmail.com

Claude-Michel Braud, Marie-France Carnus, Bernard Deknuydt, Georges Hugot, Stéphane Mounier. ●

APPEL DU COURANT DE PENSÉE « ACTION SYNDICALE »

Congrès FSU : voter Unité & Action et sans tendance dans le SNESUP, c'est se donner les chances d'un véritable syndicalisme offensif

Le congrès de la FSU va se tenir cette année dans un contexte nouveau. Les Français se sont prononcés majoritairement contre la politique menée par la droite sarkozyste depuis cinq ans, avec les dégâts que cela a impliqué dans de nombreux domaines. Accroissement spectaculaire de la dette publique au seul profit des plus grosses fortunes et des revenus du capital boursier. Et, dans le même temps il y a eu une chute considérable de l'emploi, un accroissement important de la pauvreté, un démantèlement systématique des services publics... Le changement de majorité ne signifie pas pour autant que tous les problèmes sont résolus ou en passe de l'être. Si, dans certains domaines, des annonces positives ont été faites (la fiscalité; les services publics d'éducation, de justice, de police... ; la protection sociale...), des doutes importants subsistent pour la sauvegarde de l'emploi, dans l'industrie en particulier, et dans de nombreux services publics, dont ceux de santé et territoriaux, etc. De plus, la ratification par le parlement du TSCG va se traduire par une austérité renforcée qui aura pour conséquence des coupes sombres notamment dans les services publics et les dépenses sociales. Le changement attendu ne sera possible que par une intervention déterminante de toutes celles et ceux qui se sont prononcés pour une vraie rupture avec la

politique antérieure. Rien n'est acquis mais rien n'est joué.

La FSU, syndicat de lutte et de transformation sociale a montré, toutes ces dernières années, sa volonté de défendre pied à pied les services publics dans la logique plus générale du progrès social vers une société plus juste et plus démocratique. C'est dans cette logique qu'elle restera particulièrement attentive aux politiques que mettra en place l'actuel gouvernement, comme l'acte 3 de la décentralisation. Les avancées dans le sens du progrès social, attendues et nécessaires, ne se réaliseront que si les organisations syndicales sont à la fois force de propositions et de mobilisations, et capables de créer les rapports de force indispensables. Pour l'ESR, aucune mesure significative n'a été prise. Les établissements sont étranglés par les difficultés budgétaires et le gouvernement poursuit les politiques d'« excellence ». Les annonces faites en matière de transfert de responsabilités aux régions sont inquiétantes. Fédération de masse qui rassemble les personnels dans l'action pour obtenir des améliorations immédiates et pour d'autres choix de société, la FSU doit prendre ses responsabilités. Si elle doit apprécier les avancées et les progrès mis en place par le gouvernement, elle doit aussi imposer les alternatives nécessaires allant dans le sens d'une politique sociale ambitieuse notamment pour la Fon-



© John Gs Photos/Flickr.fr

tion publique, les services publics et les personnels.

L'actualité, dans l'éducation est représentée par les négociations sur la loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'école et la loi sur l'enseignement et la recherche. Le courant de pensée Unité & Action, auquel participe Action Syndicale, doit être le lieu où peuvent se dépasser les divergences entre les syndicats nationaux et qui permet de pousser vers une plus grande efficacité et une plus grande transparence dans nos pratiques fédérales.

L'enjeu du fédéralisme est important. Un des thèmes forts de la réflexion sur l'ESR est actuellement la liaison Lycée-ESR. Un tel dossier nécessite pour nous de mieux travailler avec les syndicats du second degré (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP) dans la perspective d'une amélioration de la réussite des étudiants. Cela exige une meilleure articulation bac -3/bac +3, qui ne conduise pas à des collèges universitaires, coupés de la recherche. Cette liaison est tout aussi essentielle sur le sujet Universités-Grandes écoles, ainsi que dans l'ensemble du Post-Bac. Nous devons aussi trouver des convergences notamment sur les questions service public et les enjeux sociétaux.

Les représentants AS dans le courant U&A veilleront à ce que soient prises en compte avec davantage d'efficacité les problématiques propres à l'ESR – notamment les enjeux d'une autre politique de recherche – et contribueront à ce que U&A soit un lieu d'échanges vivifiants et d'élaborations d'alternatives : un lieu où l'on débat de l'orientation syndicale.

Voter U&A dans le SNESUP, c'est se donner les chances d'un véritable syndicalisme offensif de transformation sociale. ●



© T. XI WEG/Flickr.fr

POUR UN SYNDICALISME OFFENSIF ET DE TRANSFORMATION SOCIALE

ÉÉ-PSO appelle à voter pour la liste « à l'initiative de l'École Émancipée »

La tendance École Émancipée (ÉÉ), qui participe à la construction de la FSU depuis son congrès fondateur, est historiquement porteuse d'un syndicalisme interprofessionnel de lutte : elle ne s'accommode pas de la dérive vers un syndicalisme « d'accompagnement » observée dans certaines organisations (par exemple : CFDT, UNSA), qui guette aussi la FSU. Aujourd'hui, si la FSU et ses syndicats nationaux demeurent largement majoritaires dans la plupart de leurs secteurs d'intervention, force est de constater que le fonctionnement actuel de la fédération, trop proche d'une intersyndicale, conduit à l'affaiblir. Il s'agit d'un problème d'orientation à modifier, pour donner à notre fédération un caractère véritablement fédéral.

Sur bon nombre de dossiers importants, la FSU est paralysée par des positions divergentes de ses « gros » syndicats nationaux, jaloux de leurs prérogatives, qui retentissent au sein de la majorité actuelle U&A. Quelques exemples :

- Un important clivage interne à la FSU s'est manifesté pendant le mouvement de mobilisation dans les universités en 2009. Il a porté sur le vote en CTPM sur les projets de décrets proposés par Darcos dans le cadre de la « mastérisation de la formation des enseignants », vote au cours duquel les syndicats de la FSU ont adopté des positions différentes, en opposition avec la mobilisation en cours, en particulier dans l'enseignement supérieur. Depuis cet épisode, le dossier de la formation des enseignants demeure un sujet difficile au sein de la FSU. Ainsi, dans le cadre des consultations orga-



© Phesprit/Flickr.fr

nisées par le nouveau gouvernement en vue de l'élaboration d'une « nouvelle loi sur l'école », les syndicats SNESUP, SNES, SNEP et SNUEP défendent la place du concours en fin de M2 conditionnée à des recrutements massifs tandis que le SNUIPP se prononce pour un concours en M1, avec le risque de décrochage entre les concours des 1er et 2nd degrés. Cette divergence, habilement relayée par les autres fédérations syndicales et par le Ministère, prive la FSU d'une partie de son influence sur un sujet d'importance dans son champ de compétence direct.

- La confiscation de la préparation des élections professionnelles de novembre 2011, qui concernaient toute la fonction publique, par un groupe de syndicats nationaux, principalement de l'éducation, peu soucieux de l'aspect fédéral, a mené à la perte de la première place de la FSU en tant qu'organisation représentative dans la fonction publique d'état

- La décision tardive de la FSU d'appeler à la manifestation unitaire du 30 septembre 2012 contre la ratification du traité d'austérité européen, et son refus de signer explicitement l'appel unitaire, rendent difficilement lisibles les délibérations de la FSU. L'ÉÉ avait défendu la signature de cet appel et l'organisation d'une campagne unitaire de terrain dès le début du mois de septembre, en accord avec les prises de position fédérales du printemps contre le TSCG. Mais le passage du discours à l'acte n'a finalement pas pu se faire clairement, en raison de

divergences fortes au sein de la majorité U&A du SNES et du SNUIPP.

Ces exemples illustrent les difficultés de la FSU à aborder les questions transversales pour lesquelles les prises de position des SN sont parfois contradictoires.

Toutefois la règle de prise de décision de la FSU à la majorité qualifiée à 70% est une nécessité pour maintenir une certaine cohérence de l'action fédérale. En garantissant que les voix des « petits » syndicats compteront effectivement, elle assure que la décision n'est pas confisquée par quelques « gros » syndicats, mais fondée sur une réelle et large adhésion. C'est pourquoi l'ÉÉ est opposée à la modification statutaire proposée par le SNES de passage à la majorité simple, dans le cas, stratégique, d'une signature d'accord avec un ministère ou un gouvernement. Cette proposition trouve son origine dans les débats autour du protocole d'accord sur la résorption de la précarité dans la fonction publique en 2011 : faute de majorité qualifiée pour une signature, la FSU n'a pas signé (ce fut à notre sens une sage décision, au regard du très grand nombre de précaires (en particulier de l'ESR) qui se sentent aujourd'hui floués ou ne pourront jamais être titularisés...)

Nous appelons donc les syndiqués du SNE-SUP à voter en novembre pour la motion d'orientation et la liste présentées par l'ÉÉ, pour que la FSU puisse, par un fonctionnement fédéral renforcé, réellement faire valoir la vision de transformation sociale dont elle est porteuse. ●



© kristobalite/Flickr.fr

ÉMANCIPATION SNESUP-FSU

Face à l'austérité d'une économie capitaliste... Un syndicalisme de rupture s'impose !

Le congrès de la FSU se tiendra dans un contexte particulier : Péresse-Sarko sont partis, mais leurs contre-réformes sont toujours en place. De plus, le nouveau pouvoir s'engage dans la même logique d'austérité. Dans le Sup, les Assises visent à avaliser les orientations d'une future loi-cadre déjà définie au détriment d'enjeux cruciaux pour l'ESR (moyens budgétaires, précarité, situation des personnels et carrières, maillage territorial, missions de l'Etat et des régions, statuts, etc.). Celles-ci sont contraires aux revendications des personnels et étudiantEs portées depuis le mouvement de 2009 mais dans le prolongement assumé de la politique de privatisation déjà à l'œuvre (LRU, autonomie, « excellence »...). Il est de la responsabilité de la FSU de rompre avec ces « concertations » pour porter d'autres perspectives, construire un rapport de force pour imposer nos revendications.

Combattre la « refondation » capitaliste de l'éducation

On voit plus que jamais en cette rentrée, les résultats catastrophiques de la politique de désengagement financier et de la gestion « autonome » des universités-entreprises. Mais c'est tout le système éducatif, de formation et de recherche qui subit une transformation visant à le soumettre aux exigences des marchés : mettons un coup d'arrêt à tous les leurres. **Nous proposons que le SNESUP et la FSU portent un projet émancipateur pour l'éducation** : former des esprits libres et critiques, par la liberté pédagogique et l'indépendance de la recherche, le renouvellement des pratiques non soumises aux injonctions

technologiques lors de la construction des savoirs. Nous proposons le refus du tri social et de l'exclusion, une éducation gratuite de l'école à l'université, une éducation polyvalente et polytechnique sans logique, ni diktat d'une « professionnalisation ».

Cela passe par l'abrogation de l'ensemble des contre-réformes héritées des années Sarkozy. Dans le Supérieur : l'abrogation de la loi LRU, de la mastérisation et de la Formation des enseignants, de la nouvelle Licence, la suppression de toutes les procédures d'évaluation individuelle systématique et dans cette logique, dissolution de l'AERES et de l'ANR avec réaffectation de leurs budgets au financement courant de la recherche, arrêt des IDEX...

Rompre avec l'austérité et la société capitaliste

Notre syndicalisme ne peut ignorer la situation globale du système éducatif et de la société. Défendre l'université publique, c'est aussi agir pour un changement de société.

– Pour l'immédiat, **abandonner toutes mesures réactionnaires** sur :

- les retraites, la suppression des postes, la casse de la Fonction publique, la loi mobilité, les dispositifs de « management » et d'individualisation, les libertés et la collégialité universitaire ;
- la rupture de tous ces dispositifs sera le seul moyen de faire aboutir nos justes revendications.

– Plus globalement, face au capitalisme qui généralise les politiques de démantèlement des droits sociaux et politiques, le syndicalisme doit porter une perspective émancipa-



© Phespirit/Flickr.fr

trice en organisant la solidarité avec les couches sociales les plus exploitées et discriminées (égalité des droits pour les immigrés, régularisation des sans-papiers, titularisation de tous les précaires. Organisons nos luttes pour le contrôle de l'économie par les travailleurEs, refusons de payer la « dette publique », exproprions les grands groupes industriels et banquiers, bloquons les licenciements, éradiquons la précarité...

Rompons avec le syndicalisme d'accompagnement

Tirons les conséquences des puissants mouvements revendicatifs de ces dernières années : LRU, « mastérisation », retraites... À chaque fois les directions syndicales ont refusé de revendiquer clairement le retrait des contre-réformes et d'étendre les mobilisations dans ces occasions et enjeux cruciaux, actuellement les appareils syndicaux s'engluent dans un dialogue social et une parodie de négociation sous la forme d'Assises. Nous proposons un autre type de syndicalisme :

- Construire des mouvements revendicatifs avec la base et les organisations (universités, SLU, Coordinations nationales des universités, Coordinations des IUFM.
- Structurer des mouvements d'ensemble face à la dégradation sociale généralisée par des mouvements de grève interprofessionnelle public-privé, et abandonner les « journées d'action » sans lendemain.
- Organiser un syndicalisme internationaliste, agissant pour la coordination des luttes dans les différents pays, à l'inverse des confédérations « syndicales » européenne (CES) et internationale (CSD).

Telles sont les propositions d'orientation d'émancipation au SNESUPFSU. ●

**Pour une FSU qui revendique et lutte,
VOTEZ ÉMANCIPATION**

Contact : ema.au.sup@gmail.com



© Phespirit/Flickr.fr

Vers une nouvelle dynamique syndicale dans la Fonction Publique Territoriale

Le SNUCLIAS et le SnuACTE ont décidé de faire ensemble une déclaration au CDFN de la FSU, proposant d'impulser une nouvelle dynamique et de créer un nouvel outil syndical dans la FPT. Nous publions des extraits du texte lu au CDFN par Didier Bourgoïn et Jennifer Tulpin.

1. Le Constat

Nous sommes confrontés depuis plusieurs années à des politiques néolibérales sur fond de crise sociale mondialisée qui ont des implications fortes y compris dans le secteur des services publics locaux. Les répercussions sont multiples. Elles touchent aussi bien les services publics territoriaux en général que la situation des agents tant sur le plan collectif que sur le plan individuel.

Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'elle a été pensée et accentuée par la politique menée depuis ces dernières années par le précédent gouvernement qui n'a eu de cesse de remettre en cause le « pacte social à la française » dont un des axes fondateurs repose sur la solidarité. Ainsi l'emploi, les salaires, les conditions de travail, les statuts ont été mis à mal et les acquis sociaux continuellement remis en cause

C'est en partant des missions de service public que nous devons contribuer au débat sur toutes les questions posées : le rôle de l'État, la répartition des compétences entre les différentes composantes de la Fonction publique, la démocratie sociale, la fiscalité locale, l'indépendance et la continuité du service public.

Les services publics locaux jouent aussi un rôle central en termes de redistribution des richesses. Au contraire de la logique libérale de privatisation et de rentabilité, les services publics territoriaux doivent être développés pour répondre aux besoins sociaux fondamentaux, de manière démocratique, équitable et universelle.

C'est ce qui confère aux syndicats qui interviennent dans la fonction publique territoriale, donc les nôtres, une responsabilité majeure sur ces questions.

Les prochaines élections professionnelles vont concerner l'ensemble des trois versants de la Fonction Publique, notamment le versant FPT. Elles sont cruciales. Cette échéance constitue une priorité pour nos syndicats mais aussi pour la fédération et nécessite l'investissement et la mobilisation de toutes et tous. Cette loi dite de rénovation du dialogue social

dans la Fonction Publique traduit les avancées obtenues par les organisations syndicales, dont la FSU, et va dans le sens d'un renforcement de la démocratie et d'une plus grande légitimité syndicale. Ainsi, les enjeux sont clairs et nos syndicats, mais également l'ensemble des forces de la fédération, se doivent de relever un certain nombre de défis directement liés à cette échéance.

Pour y répondre, nous devons impulser une nouvelle dynamique avec l'ensemble des acteurs de la FPT dans la FSU et mettre la FSU « Territoriale » en ordre de marche pour réussir cette échéance.

2. Vers quelle évolution ?

Pour arriver au seuil minimum de 5%, qui permettrait d'obtenir un siège au CSFPT et améliorer sensiblement notre représentativité dans la FPT, les listes FSU dans les Comités Techniques des collectivités locales devront donc faire un bond quantitatif, lié automatiquement à l'augmentation de nos équipes syndicales dans les collectivités où nous n'avions pas pu déposer de listes en 2008, sans oublier bien sûr le renforcement de nos syndicats et sections déjà constitués.

Mais nous devons aller plus loin. Nous devons penser et préparer l'avenir et pour cela, parce que nous sommes les deux plus importants syndicats de la fédération en nombre d'adhérents dans ce secteur spécifique, nous devons nous adapter à ce nouveau contexte en proposant et en impulsant une dynamique nouvelle.

Lors de son congrès de Figeac, l'UNATOS s'est transformée en SnuACTE. Son champ de syndicalisation est devenu le même que celui du SNUCLIAS : cette situation ne peut être que transitoire. C'est pourquoi nous avons décidé ensemble de nous engager dans un processus de contacts, de rencontres et de discussions rendus nécessaires par la situation ainsi créée, qui doit permettre, le rapprochement, puis le rassemblement pour aboutir enfin à la fusion de nos équipes syndicales par la création d'une nouvelle entité syndicale constituée du SNUCLIAS, du SnuACTE et de



© Geimh/Flickr.fr

toutes celles et tous ceux qui souhaiteront rejoindre la FSU Territoriale et participer à ce défi.

Pour cela nous devons définir les contours structurels et organisationnels d'une nouvelle organisation syndicale et préciser le périmètre statutaire nécessaire à cet objectif. Nous devons également définir les modalités et le calendrier de ce rapprochement puis de cette fusion, qui s'accompagnera d'initiatives communes : revendications syndicales portées ensemble aux niveaux national et local, formations syndicales, communications interne et externe, expressions médiatiques, mais également toute initiative de nature à réussir ce projet nécessaire et incontournable. Cette situation va nécessiter beaucoup d'énergie, d'écoute mutuelle et la capacité de tous à faire des compromis.

Bien sûr nous pensons que ce projet va mobiliser en premier lieu les syndicats nationaux directement concernés, mais nous pensons aussi qu'il peut, et qu'il doit, intéresser d'autres structures en particulier la fédération, les sections départementales et les CFR et toutes celles et tous ceux qui pensent que la FSU doit poursuivre son développement dans la fonction publique territoriale.

Construisons ensemble un nouvel outil syndical dans la FPT, c'est ce qu'attendent de nous nos collègues, nos militants et nos adhérents, un syndicalisme unitaire et indépendant. Un syndicalisme démocratique tant vis-à-vis des adhérents que des salariés, reposant sur son autonomie de décision et de fonctionnement, souverain dans son champ et participant pleinement à l'activité fédérale. ●